

Ouverture de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

### Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 85; https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_2005\_num\_101\_1\_18051\_t1\_0085\_0000\_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019



# Persée (BY:)

# Séance du 21 brumaire an III (mardi 11 novembre 1794)

# Présidence de LEGENDRE (de Paris) (1)

La séance est ouverte à midi par la lecture des pièces suivantes (2).

1

La société populaire de Caudecoste, département de Lot-et-Garonne, remercie la Convention de son décret sur les sociétés populaires, elle dit que le point de ralliement des Français sera la Convention nationale. Elle a déposé à son district une somme de 739 L 10 s. pour la construction d'un vaisseau de guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La société régénérée des Amis de la Constitution de 1793 séante à Caudecoste à la Convention nationale, le 10 vendémiaire an III (4)

# Citoyens représentans

La société de Caudecoste pénétrée des principes républicains remercie la Convention nationale de son décrêt pour la conservation des sociétés populaires. Aussi le signal de ralliement du peuple françois sera, Convention nationale.

La tête du serpent Robespierre a été écrasée. Que la queue comme la tête tombe sous le glaive de la loi.

La société jalouse de contribuer au salut de la patrie annonce qu'elle a deposé à son district une somme de sept cens trente neuf livres dix sols pour la construction d'un vaisseau de guerre contre les tirans des mers.

Restés à vôtre poste citoyens législateurs, achevés le salut du peuple, c'est le voeux des bons citoyens, c'est le voeu des membres composant la société de Caudecoste.

> CAPDEVILLE, président, BONET, LARROQUE, secrétaires.

> > 2

Le conseil général de la commune de Sées, département de l'Orne, fait passer la note des dons patriotiques qu'il a envoyés au chef-lieu de district, ainsi que du salpêtre fabriqué. Il félicite la Convention sur l'Adresse au peuple français et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Le conseil général permanent de la commune de Sées à la Convention nationale, le 16 brumaire an III] (6)

Liberté, Égalité, Fraternité

# Citoyens Représentants

La commune de Sées toujours attentive a saisir tous les moyens qui peuvent faire le bonheur de la République, et voulant soulager de tout son pouvoir les braves deffenseurs de la patrie, s'est empréssée dans tous les tems d'envoyer a Alençon, chef-lieu de district, ses dons patriotiques, elle vient encore d'y faire transferer plusieurs equipements militaires dont nous vous envoyons cy-joint le tableau général.

Désirant de plus en plus donner des marques inviolables de son attachement a la patrie, nous

<sup>(1)</sup> P.-V., XLIX, 113.

<sup>(2)</sup> P.-V., XLIX, 113. Le secrétaire qui enregistre les adresses des sociétés est Crassous. Pour les adresses des autorités constituées, Crassous est assisté de Guimberteau.

<sup>(3)</sup> P.-V., XLIX, 113.

<sup>(4)</sup> C 326, pl. 1415, p. 3.

<sup>(5)</sup> P.-V., XLIX, 113.

<sup>(6)</sup> C 324, pl. 1396, p. 8.